

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 13 MARS 2025

NOTICE BIOGRAPHIQUE DES ADMINISTRATEURS DONT LE RENOUELEMENT OU LA RATIFICATION SONT PROPOSÉS

Les informations relatives à chacun de ces administrateurs et à leur représentant permanent, sont présentées dans le Document d'enregistrement universel 2024 de la Société (Chapitre 3 – Rapport sur le gouvernement d'entreprise) et rappelées ci-dessous.

Les mandats d'Administrateur de Gisèle Rossat-Mignod et de Carole Montillet arrivent à échéance à l'issue de la présente Assemblée.

*À la **résolution n° 5**, nous vous invitons à renouveler le mandat d'Administrateur de Gisèle Rossat-Mignod, Administrateur, pour quatre années, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2028.*

Les informations relatives à Gisèle Rossat-Mignod, dont le mandat est soumis au renouvellement figurent à la section 3.1.1.3 du Chapitre 3 du Document d'enregistrement universel 2024.

*À la **résolution n° 6**, nous vous invitons à renouveler le mandat d'Administrateur de Carole Montillet, Administrateur, pour quatre années, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2028.*

Les informations relatives à Carole Montillet, dont le mandat est soumis au renouvellement figurent à la section 3.1.1.3 du Chapitre 3 du Document d'enregistrement universel 2024.

*À la **résolution n° 7**, nous vous invitons à ratifier la nomination par cooptation de Martine Gerow nommée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 10 octobre 2024 en qualité d'administrateur en remplacement de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, représentée par François Codet, pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2026.*

Les informations relatives à Martine Gerow, dont la nomination par cooptation du 10 octobre 2024 est soumise à ratification, figurent à la section 3.1.1.3 du Chapitre 3 du Document d'enregistrement universel 2024.

*À la **résolution n° 8**, nous vous invitons à ratifier la nomination par cooptation d'Audrey Girard nommée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 23 janvier 2025 en qualité d'administrateur en remplacement d'Antoine Saintoyant pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2026.*

Les informations relatives à d'Audrey Girard, dont la nomination par cooptation du 23 janvier 2025 est soumise à ratification, figurent à la section 3.1.1.3 du Chapitre 3 du Document d'enregistrement universel 2024.

Administrateur dont le mandat est soumis à renouvellement

	<p>Gisèle Rossat-Mignod</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonction principale : Directrice du réseau de la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts et Consignations • Adresse professionnelle : 72, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris 	
<p>Présidente du Conseil d'administration</p> <p>Présidente du Comité de la stratégie et de la RSE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Née le 17 février 1970 • Nationalité française • Nombre d'actions CDA détenues : 1* 	<p>Gisèle Rossat-Mignod a exercé notamment, à partir de mai 2014 des fonctions dirigeantes au sein du groupe Aéroports de Paris et a également été sous-préfète dès 2007 au sein des préfectures de l'Isère, de la région Île-de-France et de la région Nord-Pas-de-Calais.</p> <p>Cooptée en qualité d'Administrateur et nommée Présidente du Conseil d'administration avec effet au 1^{er} novembre 2022 par le Conseil d'administration du 13 octobre 2022 (Nomination en qualité d'Administrateur ratifiée par l'Assemblée générale du 9 mars 2023)</p> <p>Échéance du mandat : Assemblée générale annuelle 2025 statuant sur les comptes 2024</p>	
	<p>Autres mandats et fonctions hors Groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administratrice de CDC Habitat. 	<p>Mandats échus durant les cinq dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vice-Présidente de la Chambre de commerce de Paris en charge du tourisme et de l'attractivité (jusqu'à septembre 2018) ; • Administratrice de Bpifrance Financement (jusqu'à décembre 2020) ; • Administratrice de la Banque Postale Collectivités Locales (jusqu'à décembre 2022) ; • Administratrice de CDC Habitat social (jusqu'à décembre 2022).
<p><i>* Le règlement intérieur du Conseil prévoit en son article 5.7 qu'à l'exception des membres du Conseil ne percevant pas personnellement de rémunérations liées à l'activité d'Administrateur (ex-jetons de présence), chaque Administrateur doit détenir un nombre minimum de 600 actions de la Société. Les Administrateurs réinvestiront si nécessaire en actions de la Société partie de cette rémunération qu'ils auront perçue, à hauteur de la moitié minimum du montant net des sommes correspondantes au titre d'un exercice, jusqu'à atteindre le quota susvisé. Gisèle Rossat-Mignod ne perçoit pas en pratique de rémunération liée à son mandat de Président ni à son mandat d'administrateur et n'est donc pas soumise à la condition de détention d'actions de la Société.</i></p> <p><i>Le Conseil d'administration, au cours de sa séance du 23 janvier 2025, a souhaité renouveler sa confiance envers Gisèle Rossat-Mignod et a acté d'ores et déjà du principe du renouvellement de son mandat en tant que Présidente du Conseil d'administration sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale annuelle du renouvellement de son mandat d'administrateur. Son mandat de Présidente du Conseil d'administration sera renouvelé formellement par le Conseil d'administration lors de sa séance du 13 mars 2025, pour la durée restant à courir de son mandat d'Administrateur, sous cette réserve, soit jusqu'à l'Assemblée générale annuelle qui sera appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2028. Sous cette réserve, son mandat de Présidente du Comité de la Stratégie et de la RSE sera également renouvelé formellement par le Conseil d'administration lors de sa séance du 13 mars 2025, pour la durée restant à courir de son mandat d'Administrateur.</i></p>		

Administrateur dont le mandat est soumis à renouvellement

	Carole Montillet <ul style="list-style-type: none">• Fonction principale : Gérante de l'EURL KARLITA• Adresse professionnelle : 258, impasse de la Marmotte – 38250 Saint-Nizier-du-Moucherotte	
<p>Administrateur indépendant</p> <p>Membre du Comité de la stratégie et de la RSE</p> <ul style="list-style-type: none">• Née le 7 avril 1973• Nationalité française• Nombre d'actions CDA détenues : 893	<p>Carole Montillet est titulaire du baccalauréat et diplômée du Brevet d'État de Ski Alpin au groupe École supérieure de commerce de Chambéry. Elle est skieuse professionnelle jusqu'en 2006, date à laquelle elle met un terme à sa carrière de skieuse professionnelle et participe comme Coureur automobile au rallye des Gazelles en 2006 et aussi au rallye Dakar en 2007. Elle est élue à la mairie de Corrençon-en-Vercors en 2008. Elle est élue conseillère régionale déléguée aux Sports, le 13 décembre 2015.</p> <p>Le palmarès de Carole Montillet en qualité de skieuse professionnelle est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">• skieuse, Membre de l'Équipe de France de ski (1990-2006) ;• championne de France de super-géant (1992-1998) ;• championne de France de descente en 1996 ;• 4^e en super-géant du Championnat du monde de Sestrières en Italie ;• médaille d'or (descente dames) aux Jeux Olympiques de Salt Lake City aux États-Unis en 2002 ;• championne de France de géant de Val d'Isère en 2002 ;• 14^e en super-géant et 7^e en descente au Championnat du monde de Saint-Moritz en 2003 ;• 2^e en super-géant au Championnat du Monde d'Innsbruck en Autriche en 2003 ;• championne du Monde de super-géant à Kvitfjell en Norvège en 2003 ;• championne du Monde de descente à Lake Louise en 2003 ;• 4^e en super-géant à Megève en 2003. <p>Carole Montillet est Chevalier de la Légion d'honneur (2002).</p> <p>Nommée le 9 mars 2017 et renouvelée par l'Assemblée générale mixte du 25 mars 2021</p> <p>Échéance du mandat : Assemblée générale annuelle 2025 statuant sur les comptes 2024</p>	
	Autres mandats et fonctions : <ul style="list-style-type: none">• Gérante de Karlita EURL ;• Directrice générale déléguée de CT'Skis SAS.	Mandats échus durant les cinq dernières années : <ul style="list-style-type: none">• Conseillère régionale aux sports (Région Auvergne-Rhône-Alpes).

Administrateur dont le mandat est soumis à ratification

 <p>Administratrice indépendante</p> <p>Présidente du Comité d'audit et des comptes</p> <ul style="list-style-type: none">• Née le 6 juillet 1960• Double nationalité française et américaine• Nombre d'actions CDA détenues : 0*	<p>Martine GEROW</p> <ul style="list-style-type: none">• Fonction principale : Directrice financière groupe Accor• Adresse professionnelle : 82, rue Henri Farman – 92130 Issy-les-Moulineaux
	<p>Diplômée d'HEC et titulaire d'un MBA de la Columbia Business School, Martine Gerow a débuté sa carrière en tant que consultante au sein du Boston Consulting Group à New York, a ensuite rejoint PepsiCo, puis Danone où elle a exercé les fonctions de Division CFO et Group Controller basée à Paris.</p> <p>Elle a occupé plusieurs postes de Direction financière Groupe notamment dans l'industrie du voyage et tourisme chez Carlson Wagon Lit Travel et American Express Global Business Travel, basée à Londres.</p> <p>En juillet 2023, Martine Gerow a rejoint le groupe Accor au poste de Directrice financière Groupe.</p> <p>Cooptée par le conseil d'administration du 10 octobre 2024 (ratification soumise à l'Assemblée générale annuelle du 13 mars 2025)</p> <p>Échéance du mandat : Assemblée générale annuelle 2027 statuant sur les comptes 2026</p>
	<p>Autres mandats et fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none">• Administratrice indépendante, membre du Comité stratégique, du Comité des comptes et de l'audit ainsi que du Comité développement durable de SCOR depuis 2022.

* Le règlement intérieur du Conseil prévoit en son article 5.7 qu'à l'exception des membres du Conseil ne percevant pas personnellement de rémunérations liées à l'activité d'Administrateur (ex-jetons de présence), chaque Administrateur doit détenir un nombre minimum de 600 actions de la Société. Les Administrateurs réinvestiront si nécessaire en actions de la Société partie de cette rémunération qu'ils auront perçue, à hauteur de la moitié minimum du montant net des sommes correspondantes au titre d'un exercice, jusqu'à atteindre le quota susvisé. Il est rappelé que Martine Gerow a été nommée le 10 octobre 2024 et n'a donc pas perçu de jetons de présence à la date de publication du présent rapport.

Administrateur dont le mandat est soumis à ratification

	<p>Audrey Girard</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonction principale : Directrice du pilotage des participations stratégiques / Directrice Adjointe des Affaires Juridiques • Adresse professionnelle : 56, rue de Lille – 75007 Paris 	
<p>Administrateur</p> <p>Membre du Comité d'audit et des comptes</p> <p>Membre du Comité de la Stratégie et de la RSE</p> <p>Membre du Comité des nominations et des rémunérations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Née le 14 septembre 1975 • Nationalité française • Nombre d'actions CDA détenues : 0* 	<p>Audrey est depuis novembre 2023 Directrice du pilotage des participations stratégiques, au sein de la Gestion des participations stratégiques de la CDC, et a en charge la coordination des priorités entre le groupe CDC et ses filiales, l'accompagnement stratégique et financier des filiales ainsi que la définition de la position actionnariale de la CDC dans la gouvernance.</p> <p>Audrey a commencé sa carrière et a exercé pendant plus de 10 ans en tant qu'avocat d'affaires dans le domaine des fusions/acquisitions et des financements au sein du cabinet anglo-saxon Ashurst à Paris.</p> <p>Elle rejoint en 2009 la Direction juridique et fiscale de la CDC où elle est responsable d'opérations de fusions-acquisitions/financement et conseille les équipes dirigeantes en matière de gouvernance.</p> <p>Elle prend la Direction générale en 2015/2016 de la Fintech Pytheas Capital Advisors autour d'un projet entrepreneurial innovant et offrant des solutions alternatives de financement réunissant groupes industriels, fournisseurs PME/ETI et investisseurs institutionnels.</p> <p>Elle est Directrice du développement et des relations institutionnelles au sein de la Direction des retraites et de la solidarité de la CDC (2017/2018) où elle participe à la définition de la stratégie et pilote des chantiers relatifs aux projets de place de simplification du monde de la retraite dans un contexte de réforme, d'enjeux du vieillissement et de montée en charge de la data et du numérique.</p> <p>De 2019 à 2023, elle est Directrice juridique et fiscale adjointe du groupe CDC où elle pilote plus particulièrement les opérations d'investissement, désinvestissement, financement ou restructurations en accompagnement des différents métiers de la CDC (Banque des Territoires, gestion d'actifs, gestion des participations stratégiques, politiques sociales) ou au sein du groupe CDC.</p> <p>Cooptée par le Conseil d'administration du 23 janvier 2025.</p> <p>Échéance du mandat : Assemblée générale annuelle 2027 statuant sur les comptes 2026</p>	
	<p>Autres mandats et fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administratrice d'EMEIS ; • Administratrice de Transdev Group ; • Administratrice de la SCET ; • Administratrice de CDC Investissement Immobilier. 	<p>Mandats échus durant les cinq dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Néant.
<p><i>* Le règlement intérieur du Conseil prévoit en son article 5.7 qu'à l'exception des membres du Conseil ne percevant pas personnellement de rémunérations liées à l'activité d'Administrateur (ex-jetons de présence), chaque Administrateur doit détenir un nombre minimum de 600 actions de la Société. Les Administrateurs réinvestiront si nécessaire en actions de la Société partie de cette rémunération qu'ils auront perçue, à hauteur de la moitié minimum du montant net des sommes correspondantes au titre d'un exercice, jusqu'à atteindre le quota susvisé. Audrey Girard ne perçoit pas personnellement de rémunération liée à son mandat d'administrateur.</i></p>		